

## LÉGISLATIVES AU BÉNIN : DES SIÈGES RÉSERVÉS AUX FEMMES

Date du cours : ... / ... / .....

### UN CERTAIN REGARD SUR LA CONDITION FÉMININE

→ **Activité 1 : regardez le début du reportage et cochez les bonnes réponses.**

1. Les deux femmes qui prennent la parole sont...

- des cheffes d'entreprise.
- des candidates aux élections législatives.
- des représentantes d'une association féministe.

2. Une nouvelle loi au Bénin impose aux partis politiques...

- un nombre minimum de femmes sur leur liste.
- l'intégration de problématiques féministes dans leur programme.
- l'inclusion de personnes provenant de milieux défavorisés à leur liste.

→ **Activité 2 : écoutez le reportage et prenez des notes sur les aspects suivants.**

La loi et ses effets

La réaction de Yanick Diogo

La réaction de Christelle Houndonougbo

### MON REGARD SUR LE SUJET

→ **Activité 3 : selon Christelle Houndonougbo, imposer un nombre minimum de femmes sur les listes inspirera la femme béninoise, qui a son rôle à jouer en politique. Êtes-vous d'accord avec elle ? Justifiez votre opinion en 4 phrases et donnez des exemples.**

### PROLONGEONS LE DÉBAT

→ **Activité 4 : vous défendez la mise en place de quotas en politique. Réagissez aux arguments suivants en nuancant vos idées ou en les confirmant. Donnez des exemples.**

1. Avec cette mesure, on accentue les barrières entre le monde des femmes et celui des hommes.
2. On risque de choisir des femmes parce qu'elles sont femmes et non pour leur compétence.
3. Cette mesure ne résout pas les inégalités hommes-femmes, notamment les inégalités de salaire à un poste équivalent.
4. Les quotas sont souvent faibles et ne permettent pas de réduire les inégalités.
5. Bien souvent, les femmes n'ont pas envie d'accéder au pouvoir.
6. Les idées des femmes en politique ne diffèrent pas beaucoup de celles des hommes.